

LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 25 Thermidor, an VII.

Détails sur les troubles qui ont eu lieu à Amiens. — Sang répandu à Bordeaux. — Sortie de Lucien Buonaparte contre les Jacobins. — Détails sur la prise de Mantoue, et la capitulation d'Alexandrie. — Rome cernée par les rebelles. — Entrée de toute la flotte à Brest. — Mort du général Loubdère. — Marche des Russes vers Schaffhouse. — Arrestation d'un fameux émigré.

Le prix de l'Abonnement du PUBLICISTE est actuellement de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les Loix de la république et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

ITALIE.

Rome, le 25 messidor.

Notre ville, environnée de tous côtés par les insurgés, vient de tomber entièrement sous le gouvernement militaire. Le général français commandant les troupes dans la république romaine l'a déclarée en état de siège; il a suspendu le sénat, le tribunal & le consulat, de toutes leurs fonctions; le ministre des finances doit prendre des mesures pour faire rentrer sans délai les contributions arriérées, & le ministre de la guerre, mettre la plus grande activité dans l'approvisionnement tant des troupes françaises & romaines, que des places fortes: enfin, il est défendu à tous les habitans de porter des armes. Ce décret a encore été accompagné d'autres mesures violentes. Les individus qui se trouvoient en arrestation dans le couvent des Converses, ont été transférés au château Saint-Ange; & il y a eu une nouvelle arrestation d'environ cent personnes de tout état, âge & sexe. Toutes les portes de la ville sont fermées, & personne ne peut sortir sans une carte de permission. Dans cet état des choses, nous ne savons pas ce qui se passe au-d'hors. On dit cependant qu'un corps de troupes napolitaines est arrivé à Velletri. Toutes les troupes françaises qui se trouvoient disséminées sur plusieurs points, ont reçu ordre de se concentrer dans le château Saint-Ange & dans la place de Civita-Vecchia.

Trieste, le 4 thermidor.

Un bâtiment, arrivé hier de Brindes, nous a apporté la nouvelle que le port d'Ancône est de nouveau bloqué par trois vaisseaux de ligne russes & deux frégates turques.

On prétend que les Autrichiens ont de nouveau occupé Fano.

La garnison française de Pescara, dans l'Abbruzze, s'est rendue, le 12 messidor, aux Napolitains, après un siège de deux mois.

Des lettres de Smyrne portent que les Anglo-Russes se sont emparés d'Alexandrie en Egypte. Comme ces lettres ne donnent ni la date ni les détails de cet événement, faut attendre la confirmation de cette nouvelle.

Laibach, le 6 thermidor.

Le grand parc d'artillerie des troupes russes, qui ont passé dernièrement pour se rendre en Italie, est arrivé ici avant-hier.

Il passe fréquemment des détachemens destinés à compléter différens corps de l'armée autrichienne d'Italie.

Floréce, le 5 thermidor.

Il est arrivé le 1^{er}. de ce mois un corps de cavalerie impériale venant de Bologne. Bientôt après nous avons vu arriver le général comte de Klenau.

Notre sénat vient d'ordonner une imposition extraordinaire de 80 mille scudi, pour subvenir aux besoins du moment.

La retraite des Français de la ville de Lucques a été précipitée; ils ont abandonné beaucoup de bagages, une grande quantité de munitions & 140 canons de gros calibre. Leur dessein paroissoit être d'emporter tout le grain qui se trouvoit dans cette ville; mais comme les habitans des campagnes avoient pris les armes, ils ne purent parvenir à se procurer les voitures nécessaires. La ville de Pise a beaucoup souffert. Les Français, après avoir enlevé une grande quantité de farines & de grains, exigèrent de l'archevêque une somme de 12 mille écus, & au moment de leur départ, ils vidèrent les caisses de tous les établissemens publics. Il y a maintenant dans cette ville une division de cavalerie autrichienne.

Siéne, le 6 thermidor.

Il a été chanté le 1^{er}. dans la cathédrale, au bruit de l'artillerie, un *Te Deum* solennel à l'occasion de la retraite des Français. Le 3, la noblesse a traité cinq cents pauvres sur la grande place Saint-Marc, & servi elle-même à boire aux convives.

Savonne, le 9 thermidor.

L'aile gauche de l'armée, commandée par le général Pérignon a fait un mouvement général le 3, & occupé les positions avantageuses de Millesimo, de Murialto & de Calizzano. Les rebelles qui étoient vers Millesimo voulurent se retirer dans le château de Casceria; mais les Français s'en étoient déjà emparés.

La nouvelle de la prise de Ceva ne s'est pas confirmée. Les insurgens des vallées du Tassaró & d'Ormea ayant osé se montrer de nouveau, ont été attaqués & dispersés par le chef de brigade Roguet.

Un détachement austro-russe étant entré dans la ville d'Ormea, a exigé une forte contribution que les habitans n'étoient pas en état de payer. Ceux-ci appelleroient à leurs

secours les Français qui accoururent du pont de Nava, chassèrent les ennemis d'Ormea, & les poursuivirent jusques à la Pelosa. Presque toute l'aile gauche de l'armée française se trouve sur le territoire piémontais.

Sarsane, le 7 thermidor.

Les insurgés de Toscane, auxquels se sont joints quelques compagnies de ligne, ont occupé Mossa & une partie de la Lunigiane. Il ne paroît pas qu'ils aient à présent de forces suffisantes pour attaquer les Français. Le général Miollis, qui commande ici, a fait les meilleures dispositions pour les recevoir.

Gènes, le 2 thermidor.

La citadelle d'Alexandrie (en Piémont), a été battue par 21 batteries de différentes especes. On alloit l'escalader, lorsque la garnison, forte de 2,579 hommes demanda à capituler. On a trouvé dans la place 101 pieces de canon, mais la plupart mises par le canon ennemi, hors de service, à l'exception de six. La tranchée étoit ouverte depuis 7 jours. Ce qui a hâté la chute de cette place, c'est qu'au moment où les Français avoient abandonné la ville, on avoit négligé de faire entrer l'eau dans les fossés.

La capitulation, signée le 3 thermidor, par le général français Gardanne, & par le comte de B Hegarde, ne contient de particulier que ce qui suit : la garnison a obtenu tous les honneurs de la guerre. Elle est sortie tambour battant, drapeaux déployés, mèche allumée, & avec deux canons ; mais pour être conduite dans les états de l'empereur, jusqu'à son échange. On a refusé formellement au général Gardanne & à son état-major la faculté de rentrer en France.

Les Piémontais, les Cisalpins & les Suisses sont prisonniers de guerre comme les Français.

Les otages piémontais qui étoient dans la citadelle ont été remis avec tout ce qui leur appartenoit.

Tous les non-combattans ont été renvoyés à l'armée française.

Les malades & les blessés sont prisonniers de guerre comme les autres. On a seulement promis de les traiter avec tous les soins dus à l'humanité souffrante.

Les équipages, les chevaux & propriétés des officiers & soldats leur ont été conservés ; mais la caisse militaire, les magasins, dépôts, artillerie, & tous les objets appartenant aux gouvernemens français & piémontais ont été exigés par les Autrichiens.

Les suites de la prise d'Alexandrie pourroient être très-fâcheuses pour la Ligurie, si on ne parvient pas à reprendre l'offensive.

On craignoit ici que le golfe de la Spezzia & toute la riviere de Levant ne fussent abandonnés ; mais on a de nouveau fait marcher des troupes vers Torrighia & Robbio, ce qui annonce qu'on veut maintenir la ligne de toute la Ligurie. Le général Saint-Cyr qui commande au centre, est près de la Rochetta. L'aile gauche, commandée par Pérignon, comprend une grande partie de l'armée.

Les ennemis assiègent, dit-on, le petit fort de Seravalle qui est sur la Servia près de Novi.

Le général Lamartilliere, commandant des troupes françaises dans la Ligurie, a fait une proclamation, dans laquelle il enjoint à tous les patriotes italiens réfugiés ici, de quitter au plutôt cette ville, parce que la disette absolue de vivres ne permet plus de les y nourrir. Il leur ordonne de se rendre à Nice, où ils iront avec une feuille de route & formeront une légion italique. Ceux qui n'obéiront pas dans le délai fixé, seront regardés comme déserteurs. Cette mesure étoit

indispensable pour ne pas affamer & notre ville & l'armée française.

La plus grande pénurie de fourrages se fait aussi sentir. Elle est telle qu'on est obligé de nourrir avec des feuilles & des écorces d'arbres une partie des chevaux, & de faire refluer l'autre vers Nice.

Koveredo, le 12 thermidor.

Mantoue est au pouvoir des troupes impériales. La vivacité du feu dirigé sur les ouvrages à cornes ayant forcé les Français à les abandonner avec 26 canons, & toutes les batteries de la place étant détruites, le commandant français demanda à capituler. En conséquence, le lieutenant-colonel comte Orlandini se rendit dans la ville, & le 10 au soir la capitulation fut arrêtée & conclue. On en ignore encore les articles ; cependant on sait que la garnison, à commencer du sous-officier, retournera en France, après s'être engagée à ne point servir jusqu'à ce qu'elle ait été échangée. Les officiers restent prisonniers de guerre.

La garnison consiste en neuf mille hommes, dont cinq mille seulement en état de servir. Il y avoit, dit-on, dans Mantoue des vivres pour vingt mois.

(La reddition de Mantoue a été publiée officiellement à Trente le 12, & à Inspruck le 13. Il a passé le 15 par Augsbourg un courrier qui porte à Londres cette nouvelle.)

On assure que le général Suwarow, après avoir laissé un corps devant Tortone pour en continuer le siège, s'est mis en marche avec son armée vers le territoire génois. Il a divisé ses forces en trois colonnes ; la principale s'est dirigée sur Coni.

PRUSSE.

Berlin, le 12 thermidor.

Le courrier qui va de Varsovie à Breslaw a été attaqué & assassiné par des brigands près de Zave. Ils se sont emparés de la valise, dans laquelle se trouvoient des lettres du gouvernement, de la dernière importance. On met tout en usage pour découvrir les auteurs.

A L L E M A G N E.

Hambourg, le 13 thermidor.

Le baron Malitz, ambassadeur russe destiné pour la cour de Lisbonne, arriva ici le 10 de ce mois & s'embarqua le lendemain pour Londres. Les vents contraires & une tempête qu'il a essayé à la hauteur de Helgoland, l'ont forcé de revenir à Cuxhaven.

Ratisbonne, le 14 thermidor.

Les deuxieme & troisieme division de troupes russes, l'une forte de 3025 hommes & l'autre de 3675, ont passé ici avant hier & hier. La marche de ces troupes jusqu'à Schaffouse est certaine ; la dernière division y arrivera le 17 fructidor.

L'electeur de Baviere avoit envoyé un de ses officiers-généraux en mission secrète auprès de l'archiduc. Cet envoyé est de retour à Munich depuis quelques jours.

Manheim, le 17 thermidor.

Hier matin, il a été tiré quelques coups de canon sur la cavalerie autrichienne qui s'étoit montée de l'autre côté du Neckar & s'étoit approchée assez près de la ville.

A N G L E T E R R E.

Londres, le 14 thermidor.

Le duc de Kent (prince Edouard) s'est embarqué la semaine dernière sur la frégate *P'Aréthuse*, pour l'Amérique septentrionale. Il établira son séjour à Halifax,

Le mes
Petersbu

On a
dit suspe
pour la F
font ame

C'est à
futes par
de 84 ; le
idem, &
à leur en
mense re
persés fai

Bu e Bri
On-ass
que le cal
politique
droit de r
soit agir

R

Depui
assez tra
pamphle

H

Les le
toutes q
ennemis
jour la
courbe
dispose à

On dit
Angleter
tête de 3
dans la
combric
Belgique

L'esp
activité
démêler
de toute
couleurs

celui par
de parti
ne man
erreurs
cion e d
des mei

Enter
événem
autres t
elles pr
les plus
en effet
leur ex

C'est
retracé
qu'il n'
ou qui e
compte

Le messager de sa majesté M. Lillo, est parti hier pour Pétersbourg.

On a arrêté ces jours-ci à Plimouth, un personnage qu'on dit suspect. Il alloit s'embarquer, avec son domestique pour la France. Ils ont été conduits en prison, d'où ils seront amenés à Londres devant la cour de l'amirauté.

C'est à Exeter que sont entrées les cinq dernières prises faites par Nelson à la bataille du Nil : ce sont le *Tonnant*, de 84 ; le *Campo*, idem ; le *Spartiate*, de 74 ; l'*Abouckir*, idem, & le *Conquérant*, idem. Ces vaisseaux ont été salués à leur entrée par une décharge d'artillerie. Une foule immense remplissoit le rivage. Des troupes de musiciens dispersés faisoient entendre les airs de *God saw the King* ; *Be e Britannia* . . .

On assure en France, dit un de nos journaux ministériels, que le cabinet de Saint-James influence & pousse les sociétés politiques. Cela peut être ; mais nous ne faisons qu'user du droit de revanche, car c'est bien l'ancien directoire qui faisoit agir & nos *Irlandois-unis*, & nos sociétés secrètes.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, le 19 thermidor.

Depuis l'arrivée du citoyen Florent Gayot, tout est ici assez tranquille. On ne présente plus des adresses, & les pamphlets contre le gouvernement diminuent.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 21 thermidor.

Les lettres de la Suisse, arrivées aujourd'hui, portent toutes que l'armée républicaine est à la veille d'attaquer les ennemis sur tous les points, & qu'on apprendra au premier jour la nouvelle d'une bataille générale. Le général Lecourbe, renforcé par les corps de troupes helvétiques, se dispose à attaquer le Saint-Gothard occupé par des Russes.

Bruxelles, le 22 thermidor.

On dit en Hollande que l'expédition secrète préparée en Angleterre sera divisée en deux : que le duc d'York, à la tête de 30 mille Anglais ou Russes, essaiera de débarquer dans la république batave, pendant que le général Abercrombie avec 12 mille hommes tentera une diversion dans la Belgique.

Paris, le 24 thermidor.

L'esprit de parti a repris, depuis quelque tems, une telle activité, qu'il est difficile à l'écrivain ami de la vérité de la démêler au milieu des récits contradictoires qui lui arrivent de toutes parts. Les mêmes évènements sont peints sous les couleurs les plus différentes, suivant la passion qui anime celui par qui ils sont racontés ; & comme c'est aussi l'esprit de parti qui juge les narrateurs, les esprits faux ou méchans ne manquent point d'attribuer à des intentions perfides les erreurs qui cherchent à surprendre chaque jour la conscience des premiers magistrats, comme à égarer la plume des meilleurs citoyens.

Entendez deux personnes qui ont été spectatrices du même évènement dans Paris même, & en présence de cent mille autres témoins, & sans que l'une ni l'autre veuille mentir, elles présentent quelquefois les faits avec les circonstances les plus opposées : elles ont cru les voir ainsi. Et souvent, en effet, la probité de l'une & de l'autre garantit, non pas leur exactitude, mais la bonne foi de leur illusion.

C'est quand on est réduit chaque jour au malheur de retracer les discordes civiles & leurs déplorables effets, qu'il n'est pas inutile de rappeler cet embarras à des hommes ou qui ne le soupçonnent point, ou qui n'en tiennent aucun compte dans leurs jugemens.

Nous avons, par exemple, la triste certitude que le sang a coulé à Amiens (le 19 de ce mois), & à Bordeaux, à une date moins récente. Nous savons qu'il y a eu un choc dans ces deux villes entre des citoyens d'opinion différente. Quels ont été les provocateurs ? De quel côté sont les torts ? On s'accuse de part & d'autre de jacobinisme & de royalisme. Les fonctionnaires publics n'échappent pas plus que les citoyens à ces inculpations, et ne sont pas plus à l'abri de souffle de la prévention. Qui donc croire ?

Nous n'avons pas encore assez de détails sur ce qui s'est passé à Bordeaux, même pour essayer une opinion. Mais quant à Amiens, les faits sont plus connus. C'est au spectacle que la querelle a commencé. On demandoit une prochaine représentation de l'*Intérieur des comités révolutionnaires*. Un officier municipal improuva beaucoup cette demande, & fit entrer au parterre un détachement de troupes pour mettre fin aux clamours. Au sortir du spectacle, on se répandit dans les rues, & on s'y promena pendant environ deux heures, en criant : à bas les jacobins ! vive la république ! Le lendemain, la municipalité rassembla les gendarmes des environs, ordonna des patrouilles, & appella en armes autour d'elle les bons citoyens. Plusieurs s'y rendirent en effet ; mais elle en renvoya beaucoup, en ne gardant que ses partisans, parmi lesquels on comptoit beaucoup de clubistes qu'elle arma.

L'inquiétude se répandit aussi-tôt. Une affluence considérable, mais sans armes, se porta autour de la maison commune, & répéta les cris d'à bas les jacobins ! Bientôt une douzaine de coups de fusils partit des fenêtres de la municipalité : plusieurs personnes furent blessées, & le reste prit la fuite. Les premiers coups furent, dit on, tirés par Lefevre-Lotique, commissaire de police, & par Delahaye, juge-de-peace.

Mais le lendemain, la garde nationale se réunit pour demander justice & vengeance, & l'administration centrale l'a promise, en condamnant fortement la municipalité.

Un enfant de 13 ans, fils du citoyen Robert, maréchal, avoit été atteint par un des coups de fusils & est mort de ses blessures. Une foule nombreuse a assisté à ses obsèques. Les blessés sont Canuel-Prince, fils orphelin d'un cabaretier, âgé de 15 ans ; Lahautaye, âgé de 15 ans ; Hallet, fils d'un ancien juge-de-peace, âgé de 14 ans ; & Darioux, fils d'un tailleur, âgé de 12 ans. Le rassemblement sur lequel on a fait feu, étoit en partie composé de femmes & d'enfants.

On alloit rendre plainte contre les assassins. On croyoit que l'administration centrale prononceroit ou provoqueroit du moins la destitution de l'administration municipale, à l'imprudence ou à la complicité de laquelle la ville d'Amiens reproche le premier sang qui ait coulé dans ses murs, depuis le commencement de la révolution. Au reste, le calme est entièrement rétabli dans cette commune.

— Les escadres combinées sont toutes les deux rentrées dans la rade de Brest.

— Les colonnes de Championnet sont en mouvement. Le 21 thermidor, il dirigea sur Coni les 20,000 hommes qu'il commande.

— Un état certifié par Massena, lui-même, lui-même, il y a plus de deux mois, porte l'armée française en Helvétie à plus de 60 mille hommes. Elle a reçu depuis des renforts qui ont été la faire monter de 80 à 86 mille hommes.

— Barthelemi, membre du conseil des cinq-cents, en s'attachant à justifier la conduite des anciens directeurs, à l'égard des Etats-Unis d'Amérique, a produit un arrêté de Son-

thonax, qu'il a regardé comme une véritable déclaration de guerre à cette république. Il en a conclu que ce grief, quel qu'ilût, n'appartenoit pas à ceux auxquels on l'imputoit.

— Lucien Buonaparte a fait aussi une vive sortie, dans le comité général, contre les jacobins, et a voté pour que les ex-directeurs ne fussent pas mis en accusation.

— Beurnonville est nommé inspecteur-général des troupes à cheval stationnées dans les divisions militaires de l'intérieur. Le général Hatry lui succède pour l'inspection générale de l'infanterie de l'armée d'Angleterre.

— Le général Macdonald cesse d'être employé à l'armée d'Italie.

— Le général Thureau est rappelé de la Suisse, & sera employé à l'organisation des conscrits dans un de nos départemens.

— Le général Gardanne, qui commandoit à Alexandrie, s'est rendu à Gènes depuis sa capitulation.

— Un de nos corsaires a enlevé une péniche anglaise sur laquelle se trouvoient deux émigrés. L'un d'eux est le ci-devant duc de Mortemar. On les a fait conduire au Havre.

— Le directoire prépare un message au corps législatif, pour lui demander si les jeunes gens soumis à la conscription, & devenus veufs postérieurement au 23 nivôse, sont exempts de marcher.

Le directoire informé que des émissaires d'Angleterre sont répandus dans des communes qui bordent les côtes du département de la Seine-Inférieure, vient de mettre en état de siège le canton de Honfleur.

— Les membres de la députation des Bouches du Rhône, Natoire, Pelissier & P. Constant, nous écrivent pour nous assurer qu'il n'est pas vrai que les cris de *vive la constitution de 1793* se soient fait entendre dans la fête qui a suivi l'ouverture du club de Marseille. Ils ajoutent que les autres détails publiés à ce sujet ont aussi été dénaturés par des hommes qui cherchent à prévenir contre cette ville le directeur Barras. Ils attestent que le jour où la réunion politique s'est formée, le seul portrait de Buonaparte a été porté en triomphe, & que le commandant de la 8^e. division militaire assiste exactement aux séances de cette société qui n'a d'autre vœu que de défendre la république & la constitution de l'an 3.

— Robert Crachet est dénoncé par deux mille citoyens de Saint-Omer.

Les membres de l'administration centrale auprès de laquelle il est commissaire, sont accusés, par les mêmes citoyens, d'avoir été les auxiliaires de Joseph Lebon.

— Des citoyens de Langres ne veulent plus que Lombard, ci-devant envoyé à la Haye, & qui n'est plus aujourd'hui en faveur, joigne à son nom celui de leur ville. Ils ont dénoncé cet abus au corps législatif, comme un essai d'*usurpation féodale*.

— Le général Laubadere, commandant de la 15^e division militaire, est mort d'une attaque d'apoplexie, à Rouen, le 21 de ce mois.

— Le gouvernement a fait distribuer 3000 francs aux incendiés de Saint-Claude.

— La foire de Guibray est fixée au premier fructidor prochain.

— Il passe à Grenoble beaucoup de cavalerie & d'infanterie pour aller grossir l'armée des Alpes.

— Le mont Saint-Bernard, qui est le principal passage du Piémont dans le pays de Vaud, est occupé par les russes.

— Les lettres les plus contradictoires continuent à nous arriver de la république batave, comme de tous les pays

en proie aux factions; & la situation intérieure de ce pays est une sorte de problème. Cependant la lettre que le citoyen Schimmel-Pennineck, ambassadeur de cette république, a adressé à notre ministre des relations extérieures, nous a paru propre à faire connoître la vérité, & est une réponse aux calomnies dirigées contre le gouvernement batave & son ministre. Nous la donnons aujourd'hui en supplément à cette feuille.

CORPS LEGISLATIF CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen QUIROT.

Séance du 24 thermidor.

Des citoyens de Marseille demandent que le corps législatif se fasse rendre compte du jugement rendu à Vendôme le 7 prairial an 5, & qu'il prenne les moyens les plus prompts pour faire mettre en liberté Germain, Buonarotti, Blondeau, Cazin, Vadier & autres, détenus à Cherbourg.

Bertrand présente quelques observations sur les vols de diligences. — Le conseil ordonne le renvoi à une commission.

On lit diverses dénonciations; l'une contre le tribunal de cassation, pour un jugement qu'il a rendu en dernier lieu, & l'autre d'un citoyen nommé Rozette, contre le directeur des monnoies de Bordeaux. — Le conseil passe à l'ordre du jour.

Couzard pense que ce n'est pas assez, quant à la seconde de ces dénonciations, de passer à l'ordre du jour: il demande qu'elle soit improuvée, parce que depuis sept ans ce citoyen Rozette passe sa vie à dénoncer, sans qu'il ait encore pu prouver la vérité d'aucune de ses dénonciations. — Le conseil persiste dans son premier arrêté.

Il prend ensuite une résolution portant qu'il sera établi un octroi de bienfaisance à Dunkerque.

Armand fait un rapport sur l'aperçu des dépenses pour l'an 8, qu'il évalue à 600 millions. — Le conseil ordonne l'impression.

Le directoire, par un message, invite le conseil à s'occuper au plutôt des mesures sur lesquelles il a dernièrement appelé son attention, telles que le renvoi devant des commissions militaires des prévenus d'embauchage, de brigandage, & la formation de deux compagnies à pied, &c.

On demande que ces rapports soient faits demain, & que cet effet il y ait séance extraordinaire.

Delbrel dit que la commission militaire ne pourra présenter le sien que le 26. Tout est renvoyé à ce jour.

Le conseil s'est de nouveau formé en comité général: il n'y a pas eu de résultat. — Il y aura séance demain.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DUBOIS-DURAY.

Séance du 22 thermidor.

On commence la lecture d'une dénonciation signée par un tanneur qui veut appeler l'attention du conseil sur des dilapidations relatives aux fournitures. Cette dénonciation est renvoyée à la commission du conseil des cinq cents.

On lit diverses résolutions d'une grande étendue; elles sont renvoyées à des commissions.

Bourse du 24 thermidor.

Rente provis., — Tiers consol, 7 f. 52 c., 8
— Bons $\frac{3}{4}$, 71 c. — Bons $\frac{2}{4}$, — Bons d'arrérage, 57
63 c., 58 fr. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

A. FRANÇOIS.

De l'Imprimerie de MEYMAR, rue des Moineaux, n.º 425.